



refus recevabilité jex opposition creancier

Par **prichou**, le **02/07/2009** à **19:55**

voila nous sommes passer le 26 mai devant le jex car un de nos 7 creanciers c'est opposé a la recevabilité de la bdf et a eu gain de cause car nous avons fait un rchat de credit il y 2 ans puis demenager et il n'y avait que moi qui travailler ma femme a repris une activité il y a 1 an suite a ça nous avons repris des credit pour payer les factures et boucher les decouvert etc..le passage devant le juge fut tres bref a peine 10 mn et il dit notre vie en 2 mn comme quoi avec 2660 et 1500 de credit on peut s'en sortir etc...lui gagne plus dc facile de dire sa!!en plus du loyer des factures impossible de s'en sortir maintenant que la decision est prise que va t-ont faire?????merci de nous eclairer
NE FAITE JAMAIS DE CREDIT REVOLVING :c'est mourrir a petit feu

Par **jeetendra**, le **02/07/2009** à **20:34**

bonsoir, prenez contact avec l'Association Cresus, le Médiateur de la République (délégué départemental), expliquez ce qui vous arrive, il y a forcément une solution, courage à vous, bonne soirée

[fluo]CRESUS PARIS[/fluo]
15, rue des Abesses
75018 PARIS
TEL : 01.46.06.62.27
www.cresusparis.asso.fr

Permanences
Réception tous les jours
Uniquement sur Rendez-vous

Par **prichou**, le **02/07/2009** à **23:04**

merci ,je vais les contacter et voir tous cela merci bcp.